

UNE HYPOTHESE QUI EXPLIQUE L'ETRANGE COMPORTEMENT DES SOUCOUPES VOLANTES

L'ÉTUDE DE MAURICE BARBOTIN (III)

Le Canada, depuis plusieurs années, bien des gens s'intéressent aux engins mystérieux, mais jusqu'en 1952, le gouvernement et la science officielle affichèrent à leur égard un imperturbable scepticisme. Or, depuis deux ans, cette attitude s'est considérablement modifiée : une commission spéciale créée par le « Defense Research Board » fut chargée de la réalisation d'un projet secret, non seulement chargé d'étudier la solution du mystère, mais aussi le problème de la création d'un satellite artificiel. La commission est dirigée par Wilbur Smith, spécialiste de la Géomagnétique, qui a déclaré : « Il y a de fortes probabilités pour que les soucoupes volantes existent réellement, et il y a même 60 chances sur 100 pour qu'elles viennent d'une autre planète ». Tout ce qui était nécessaire fut mis à la disposition de la commission, des instruments furent construits spécialement pour elle, et un centre secret, équipé d'un outillage extraordinaire, installé à Shirley Bay. Les résultats de ses travaux ont dû être particulièrement instructifs : voici environ trois mois, le gouvernement canadien a annoncé... la dissolution de la commission. Il s'agit là, à notre avis, d'une manœuvre destinée à assurer désormais le secret le plus absolu sur les activités de cet organisme.

Les enquêtes des commissions canadienne, américaine et anglaise ont abouti à des conclusions « fantastiques mais authentiques » (c'est l'expression même d'une haute personnalité de l'aviation américaine) ; aussi bien comprend-on mal la dissolution de telles commissions au moment où l'affaire commence à devenir intéressante.

Les tentatives d'explications physiques de quelques milliers de cas ont donc abouti à un échec : réflexions de lumières du sol, météores, ballons-sondes, engins téléguidés, matérialisation d'ondes de choc, phénomènes électro-magnétiques, inversions de température, phares de météo utilisés pour la mesure de l'altitude des nuages, illusions d'optique, tout cet arsenal a été impuissant à démolir la thèse de la réalité des soucoupes. D'ailleurs, même s'il ne fût resté qu'un seul cas strictement inexplicable, le problème eût gardé toute son importance.

Nous avons dit précédemment que les soucoupes ne pouvaient être l'œuvre des Russes, ni davantage celle des Américains, et ceci pour les mêmes raisons. Et même en supposant que cela fût, pourquoi les Etats-Unis expérimenteraient-ils leurs engins au-dessus de tous les pays du monde au risque de dévoiler leur secret, alors que leur moindre avion à réaction fait ses essais sur des régions inhabitées ? Et pourquoi depuis plus de deux ans l'U.S. Air Force gaspillerait-elle de précieux milliards pour une enquête dont elle aurait connu l'issue avant même de la commencer ?

Une séduisante hypothèse

Nous avons simultanément présenté les traits caractéristiques des soucoupes volantes et tenté de montrer que des témoignages d'observateurs compétents et dignes de foi ne laissent plus de place au doute quant à la réalité de l'existence de ces engins. A l'examen, nous l'avons vu, l'hypothèse de soucoupes construites par des hommes s'écroule.

Avant d'aller plus loin, nous devons faire état d'une objection impressionnante, car, à première vue, elle apparaît solidement fondée si les soucoupes existaient réellement, pourquoi les astronomes, perpétuellement à l'affût derrière leurs télescopes, n'en ont-ils jamais décelé une seule ?

La réponse est simple : si elles passent dans l'étroit champ angulaire du télescope, à quelques centaines ou milliers de mètres de distance, les soucoupes, comme les avions, ne peuvent être vues, la lunette étant mise au point sur l'infini. Si au contraire elles passent très loin, l'éloignement les rend trop infimes pour être décelables.

Cette dernière objection réfutée, l'hypothèse terrestre définitivement abandonnée, que reste-t-il ?

Il reste une hypothèse, séduisante et géniale, imaginée par le lieutenant Plantier, et formulée pour la première fois dans la remarquable revue « Forces Aériennes Françaises » (septembre 1953). Cet officier a élaboré sa théorie dans le cadre d'une étude de l'évolution des techniques en matière de navigation aérienne, étude entreprise dans l'ignorance complète des particularités de comportement des soucoupes.

« La propulsion par champ de forces marquera le terme du perfectionnement dans la technique des déplacements à grande vitesse », énonce le lieutenant Plantier. Ce champ de forces, pour permettre les déplacements dans toutes les directions,

aussi bien dans l'atmosphère qu'au dehors, devra être créé à partir d'une énergie cosmique omniprésente, artificielle ou naturelle... Si l'engin dispose d'un procédé de capture de cette énergie analogue à la bicoloration des palettes d'un tourniquet photométrique, on peut en déduire qu'il y aura propulsion ». Or l'énergie cosmique existe : les rayons cosmiques en sont une manifestation connue. Plantier a déterminé, en corollaire, les caractéristiques que présenterait son engin : silence, résistance thermique, changement d'aspect, habitabilité, tache excentrique, nuage blanc. L'examen serré des témoignages les plus dignes de foi lui montra « que toutes les prétendues extravagances que dénoncent les adversaires des soucoupes volantes pouvaient en réalité être la conséquence tout à fait normale du système de propulsion qu'il leur prêtait ».

L'énergie cosmique libérée artificiellement par le moteur « rayonnerait sous forme de fluide corpusculo-ondulatoire à travers l'engin dans le sens de la propulsion, et à une vitesse de l'ordre de la lumière. Ce fluide imposerait à chaque noyau atomique rendu réceptif une force dirigée dans le sens de l'écoulement. Ainsi serait créé le champ de forces propulsif ».

Des vitesses voisines de celle de la lumière

« Cette sorte de gerbe cosmique continue, détachée par l'engin, le suivrait dans sa course, le propulserait, et le sustenterait à l'arrêt... La vitesse tendrait, dans le vide presque absolu des espaces interstellaires, vers la vitesse du fluide traversant l'engin, c'est-à-dire, vraisemblablement, proche de la lumière, si l'on en juge par celle des particules cosmiques les plus rapides ».

Dans l'air, les vitesses seraient beaucoup plus lentes : par exemple de l'ordre de 6.000 km/h. en atmosphère moyenne et 30.000 km/h. en haute altitude. Le silence, la résistance à l'échauffement et aux accélérations violentes (habitabilité), les virages à angle droit, les chandelles, les descentes pendulaires, les approches en zig-zag, le freinage, les changements d'aspect, le nuage blanc tourbillonnant, observés sur les soucoupes se sont montrés maintes fois en accord avec les prévisions déduites de la théorie. Cela ne vaut-il pas mieux qu'un haussement d'épaules ?

Des auteurs, on le sait, ont allégué l'impossibilité pour un être vivant de supporter les accélérations inouïes (plusieurs dizaines de « g ») auxquelles sont couramment soumises les soucoupes. Limité aux techniques dont nous disposons, un voyageur interplanétaire passerait en effet de vie à trépas dès le démarrage. Or l'hypothèse Plantier permet d'admettre l'habitabilité des soucoupes comme très satisfaisante. Cela ne vaut-il pas mieux qu'un haussement d'épaules ?

De quelle planète viennent les soucoupes ?

Nous avons donné, au cours de cette étude, un aperçu des milliers de témoignages de personnes compétentes qui ne permettent plus de douter de l'existence des soucoupes. Nous avons ensuite exposé les principales raisons qui nous ont conduit à estimer impossible leur fabrication par quelque peuple humain que ce soit. Seule demeure donc plausible une origine extra-terrestre. Mais à quelle

planète faire appel ? C'est l'inconnue majeure. Mars, Vénus, les satellites de Jupiter, la Lune, dans sa face non éclairée, pourraient à la rigueur fournir des solutions valables, nullement déraisonnables.

L'origine des soucoupes pourrait fort bien être encore plus lointaine, les planètes précitées pouvant servir de relais. Et pour être impressionnante, une distance de plusieurs dizaines de millions de kilomètres ne rend point pour autant cette hypothèse invraisemblable. Qu'on se rappelle l'hypothèse de Plantier : si, comme il est possible, les vaisseaux des lointains espaces utilisent pour se propulser une énergie intersidérale omniprésente, du type de l'énergie cosmique, le rayon d'action est pratiquement illimité, et des vitesses de l'ordre de celle de la lumière réduisent à des durées acceptables les voyages interplanétaires.

Toutefois ces distances astronomiques elles-mêmes rendent difficilement concevables des astronefs sans pilotes : comment télégulder de tels engins sur des distances aussi grandes ? Il est hautement probable par conséquent, que des êtres vivants intelligents tiennent les commandes. De quel genre peuvent-ils être ? Nos raisonnements anthropomorphiques nous portent à imaginer des créatures semblables à nous, à la taille près, tant sont ancrées profondément en nous les notions d'une Terre-haut-lieu de l'univers et d'un homme-roi de la Création.

Et pourtant, au cours de l'évolution des espèces, il eût suffi de quelques modifications dans les circonstances pour voir des êtres communément appelés inférieurs prendre le pas sur les bipèdes humains. C'est Gerald Heard, si nos souvenirs sont exacts, qui, dans son livre sur les soucoupes volantes, a imaginé semblable hypothèse : les abeilles auraient fort bien pu jouer le rôle que nous tenons.

Rien ne permet donc de pronostiquer l'aspect physique des pilotes de soucoupes volantes. Tant que n'auront pas été vérifiés les témoignages de quelques privilégiés prétendant avoir vu ces envoyés d'un autre monde, la question attendra sa réponse.

Si ces êtres sont une réalité, on se demande tout naturellement si leur existence ne vient pas, sous un angle théologique, battre en brèche les données de la doctrine chrétienne.

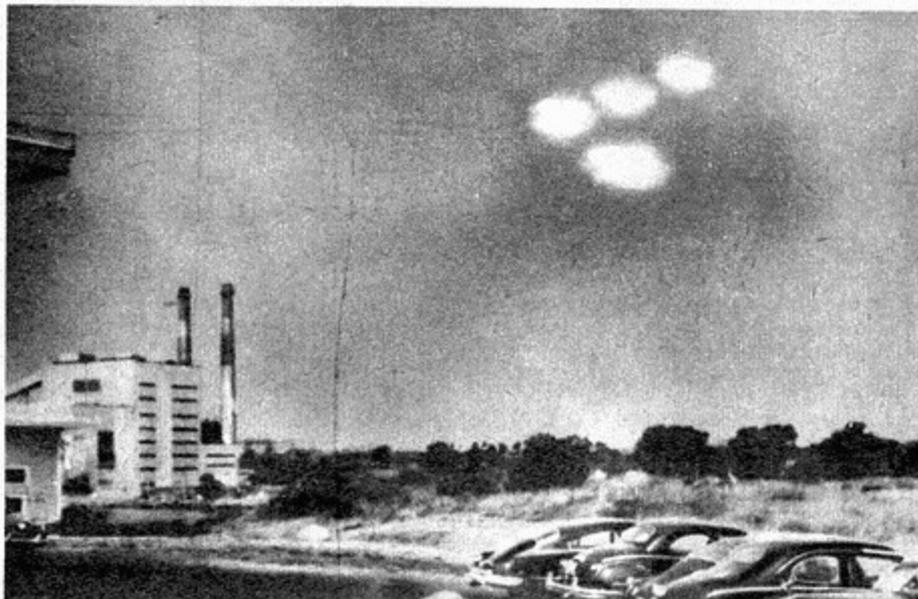
Aspects théologiques

Un théologien renommé, le R. P. Francis J. Connel, doyen de l'Ecole de théologie de l'Université catholique de Washington, a formulé la position de l'Eglise dans un article publié dans le journal « La Croix » le 12 août 1952, et reproduit intégralement dans le livre d'Aimé Michel « Lueurs sur les soucoupes volantes » (Mame). En soulignant qu'il n'est pas question d'assigner une limite à la toute-puissance de Dieu, il proclame que « ni la Révélation, c'est-à-dire la Bible et la Tradition, ni les définitions solennelles des Papes n'excluent la possibilité d'une vie semblable à la nôtre sur une autre planète. Le R. P. Connel envisage un certain nombre d'hypothèses. D'autres êtres peuvent avoir reçu les dons surnaturels d'Adam et Eve, et, soit ne les avoir point perdus par le péché (dans ce cas, ils vivraient dans un « paradis terrestre », ce qui n'exclut pas qu'ils aient pu, grâce à leurs dons, et à leur intelligence supérieure, acquérir la maîtrise des voyages interplanétaires) soit les avoir perdus pour la même raison (et Dieu peut avoir pourvu à leur Rédemption en étendant jusqu'à eux la satisfaction des mérites du Christ, ou en s'incarnant sous les apparences de ces êtres comme il l'a fait sur la Terre). Ils ont pu aussi être créés pour une destinée purement naturelle, ne leur donnant accès après les trépas qu'à une éternité heureuse semblable à celle réservée aux enfants morts sans baptême. Ils peuvent enfin, se trouver dans le cas des anges déchus : ils seraient des mauvais génies dont nous « n'aurions à attendre aucune espèce de bienfait ».

Toute cette dissertation où l'hypothèse est reine ne peut certes pas prétendre à la rigueur d'un raisonnement mathématique. Mais, à moins de rejeter en bloc les milliers de témoignages d'observateurs compétents et dignes de foi, ou de dénier tout fondement aux hypothèses avancées, il n'est qu'une issue dans la recherche de la vérité : admettre les faits, aussi effrayants qu'ils puissent paraître, et essayer de se frayer un chemin parmi les suppositions, tout en se souvenant que la réalité dépasse souvent, de loin, l'imagination, et que les faits finissent toujours par avoir raison des lois scientifiques les mieux établies.

Maurice BARBOTIN

Voir N° 30 et 31 de Semaine du Nord



Cette photographie d'un « phénomène aérien inaccoutumé » a été rendue publique par le service des garde-côtes américains le 1er août 1952. Elle a été prise par un marin dans la matinée du 16 juillet 1952 à Salem (Massachusetts).